



Le président du Conseil national
La présidente du Conseil des États
CH-3003 Berne

À l'intention des membres des
Chambres fédérales

Le 20 mars 2023

Décision de la Délégation des finances. Crédits d'engagement urgents

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous vous informons que la Délégation des finances des Chambres fédérales (DélFin) a approuvé hier deux crédits d'engagement urgents d'un montant total de 109 milliards de francs.

Nous vous transmettons ci-joint la lettre de la DélFin, dans laquelle vous trouverez de plus amples informations sur les crédits d'engagement urgents précités.

Dans ce contexte, nous souhaitons attirer votre attention sur l'art. 28, al. 3, de la loi fédérale sur les finances de la Confédération (loi sur les finances, LFC ; RS 611.0), dont la teneur est la suivante :

« Si l'engagement urgent est supérieur à 500 millions de francs et que, en vue de son approbation ultérieure, la convocation de l'Assemblée fédérale en session extraordinaire est demandée dans un délai d'une semaine après l'assentiment de la Délégation des finances, cette session a lieu pendant la troisième semaine qui suit le dépôt de la demande de convocation. »

En vertu de l'art. 151, al. 2, de la Constitution et de l'art. 28, al. 3, de la loi sur les finances, un quart des membres de l'un des conseils a le droit de demander, dans un délai d'une semaine, la convocation des conseils à une session extraordinaire. Dans le cas présent, cette dernière aurait lieu au cours de la semaine 15 (à partir du 12 avril 2023).

Nous vous prions de nous indiquer, **d'ici au 26 mars 2023**, par courriel (gs.sg@parl.admin.ch) ou courrier postal (Services du Parlement, Secrétariat général, Palais du Parlement, 3003



Berne) signé personnellement, si vous demandez la convocation d'une session extraordinaire afin d'examiner les crédits mentionnés plus haut.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Le président du Conseil national

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Candinas'.

Martin Candinas

La présidente du Conseil des États

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'B. Häberli-Koller'.

Brigitte Häberli-Koller

Annexe : lettre de la Délégation des finances du 19 mars 2023